Questions orales

afin qu'il intente ou n'intente pas des poursuites. C'est son entière responsabilité.

Des voix: Oh, oh!

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PROTECTION DE LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE ET LA QUESTION DE L'ACHAT D'AVIONS «ORION»

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Hier, le ministre a admis que le gouvernement dépensera 1 milliard de dollars pour l'achat de 18 avions, en se fondant sur l'hypothèse absurde que ces avions permettront de parer à une guerre terrestre prolongée en Europe. J'aimerais demander au ministre comment le gouvernement compte maintenant atteindre son but principal en matière de défense—énoncé dans le Livre blanc sur la défense—c'est-à-dire assurer la protection de la souveraineté canadienne, du fait qu'il a mobilisé tout le budget des prochaines années pour l'achat de ces appareils. Je pense en particulier qu'il s'est engagé à surveiller les côtes canadiennes au cours des prochaines années afin de protéger les pêcheurs canadiens.

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu hier au député que l'avion que nous achetons nous aidera en fait à protéger la souveraineté canadienne. En outre, nous disposons bel et bien de fonds pour les autres programmes et, notamment, pour maintenir en vol le Tracker chargé de surveiller nos côtes. Nous avons l'argent nécessaire à cette fin, malgré l'importance de la dépense que représente l'achat des patrouilleurs à long rayon d'action.

• (1420)

M. Broadbent: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre veut-il dire que le matériel complexe et coûteux à bord de l'Orion, si le gouvernement maintient sa décision, s'apparente à celui qui sert à la surveillance de nos eaux côtières et qui sera nécessaire si le gouvernement impose, par exemple, la limite de pêche de 200 milles, comme il l'a déjà annoncé? Le ministre veut-il dire qu'il nous faut dépenser 1 milliard de dollars pour l'achat de 18 avions afin d'assumer ce rôle?

M. Richardson: Non, monsieur l'Orateur, ce n'est absolument pas ce que je veux dire. La fonction première d'un avion à long rayon d'action est une fonction anti-sousmarine, mais il peut également servir à la surveillance de nos côtes et du Nord canadien.

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA POSSIBILITÉ DE CRÉATION D'EMPLOIS PAR L'ACHAT D'AVIONS DASH-7R

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je suis sûr que le ministre reconnaît que l'avion Orion n'aura rien à voir du tout avec la protection de notre souveraineté; le ministre le sait bien. Compte tenu d'une réponse qu'il a donnée hier à propos des possibilités d'emploi à long terme

dont bénéficierait le Canada en vertu de la décision prise au sujet de l'Orion, permettez-moi de lui poser la question suivante: ne croit-il pas qu'en achetant le nombre adéquat d'appareils Dash-7R, dont le fuselage et les moteurs sont fabriqués au Canada, et qu'en réaménageant le nombre adéquat d'appareils Argus, il y aurait non seulement plus d'appareils qui rempliraient en partie les fonctions qui le préoccupent, mais également plus d'emplois pour les Canadiens et beaucoup moins de frais pour les contribuables?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, ces solutions ont été étudiées avec soin, non seulement du point de vue de la capacité militaire mais aussi du point de vue des retombées industrielles. Je le répète, l'achat des avions Lockheed rapportera au Canada de plus grands avantages industriels que le ferait l'achat du Dash-7 ou la remise à neuf de l'Argus. De plus, le Dash-7 n'est pas un avion patrouilleur à long rayon d'action et il en faudrait au moins sept ou huit pour accomplir la tâche que deux Orion pourront accomplir.

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ON DEMANDE SI LE MINISTRE A ÉTUDIÉ LE TÉMOIGNAGE DU JUGE LAMER À UNE ENQUÊTE AVANT DE LUI CONFIER LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la

Sans divulguer la teneur du témoignage du juge Antonio Lamer à l'enquête sur le crime organisé, le ministre de la Justice peut-il dire à la Chambre aujourd'hui, pour faire suite à mes questions des 24 et 31 mars, s'il a pris connaissance personnellement dudit témoignage avant de confier au juge Lamer une responsabilité aussi importante que la présidence de la Commission de réforme du droit?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur. Sauf erreur, le sous-ministre a examiné cette question au moment où fut posée la première question.

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA POSSIBILITÉ D'ENQUÊTER SUR LES AMIS DU JUGE LAMER AVANT DE LE NOMMER À LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire plutôt poser une question supplémentaire au solliciteur général, puisqu'il me semble que, du ministre de la Justice, je n'obtiendrai jamais rien. Le solliciteur général était là tout à l'heure. Je l'apprécierais s'il voulait bien reprendre son siège.

[M. Allmand.]